RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120611

Département(s) de publication : **50**
Annonce n° **25-120611**
Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-112248

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Manche
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 22500502400081
Ville : Saint-Lo
Code postal : 50050
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 50

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD 247 - Aménagement d'un carrefour giratoire avec la RD 5 Commune de Saint-Senier-Sous-Avranches
Code CPV principal - Descripteur principal : 45200000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle. Ce projet comprend : - La réalisation d'un giratoire de 16m de rayon extérieur. - 8 000 m3 de déblai, très excédentaire par rapport au remblaiement, avec transport vers dépôt ; - 1 800 tonnes de matériaux drainants ; - 1 800 tonnes de matériaux de couche de forme ; - 1 200 tonnes d'enrobé à module élevé (EME) ; - 60 tonnes de grave bitume (GB) ; - 800 tonnes de béton bitumineux (BB). La durée de la période de préparation est de 1 mois Le délai d'exécution des travaux est de 3 mois Démarrage prévisionnelle des prestations : Février 2026 Le taux de l'avance est fixé à 10 % du montant du marché
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 12/11/2025 à 12h00, lire 19/11/2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2025